

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2026 / 0428

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS D'ALÈS AGGLOMÉRATION

Service des Piscines
Tel : 04.66.91.20.70
références : AL/MA 26/053

Objet : Convention de mise à disposition à titre gracieux du centre nautique Le Toboggan avec l'association sportive de la police nationale d'Alès

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération C2026_01_06 du conseil de communauté du 9 avril 2026 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de l'association sportive de la police nationale d'Alès,

Considérant la demande exprimée par l'association sportive de la police nationale d'Alès, de bénéficier de lignes d'eau, à des horaires et jours définis par le service gestionnaire du centre nautique Le Toboggan, pour permettre à ses adhérents de profiter d'activités aquatiques,

Considérant que les activités proposées par l'association sportive de la police nationale d'Alès représentent un intérêt communautaire et qu'il est opportun, dans ce contexte, de lui mettre à disposition, à titre gracieux, les lignes d'eau du centre nautique Le Toboggan situé quai de la Brigade du Languedoc - 30100 Alès,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Une convention de mise à disposition du centre nautique Le Toboggan sera signée entre la Communauté Alès Agglomération, représentée par son président, M. Christophe RIVENQ et l'association sportive de la police nationale d'Alès représentée par son commissaire divisionnaire, M. Emmanuel DUMAS - 1 rue Saint-Sébastien - BP 70356 - 30107 Alès Cedex.

ARTICLE 2 :

La mise à disposition sera consentie à titre gracieux du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.

ARTICLE 3 :

Les modalités, les conditions et les horaires de la mise à disposition seront précisés dans la convention.

ARTICLE 4 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération est chargé de l'exécution de la présente décision.

12 OCT. 2026
Alès, le
Le président
Christophe RIVENQ

